

Jean-Claude Anscombe.

## LA SÉMANTIQUE FRANÇAISE AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE: DE LA THÉORIE DE LA RÉFÉRENCE À LA THÉORIE DES STÉRÉOTYPES.

### 1. Introduction.

Malgré le titre quelque peu ronflant de cette étude, on ne trouvera pas ici une étude détaillée des diverses théories (et de leurs nombreuses variantes) qui ont émaillé l'histoire de la sémantique française au XX<sup>e</sup> siècle (et de la sémantique en général). Plus modestement, nous voudrions esquisser les grandes lignes de l'évolution de la sémantique française non pas tant au travers des individualités qui y ont contribué, mais plutôt en termes de parcours conceptuels, d'orientations majeures. On ne trouvera donc pas ici une liste de «héros» de la sémantique linguistique. Une telle liste présenterait de toutes façons l'inconvénient d'être par nature partielle et partielle, et entraînerait ipso facto le double désagrément de mécontenter les élus (qui trouveraient qu'on ne les mentionne pas assez) et les non-élus (qui estimeraient avoir autant droit à la couronne de laurier que les précédents). Les noms qui apparaîtront ici ainsi que dans la bibliographie seront ceux de linguistes que nous trouvons particulièrement représentatifs de telle ou telle position théorique.

Levons tout d'abord une petite ambiguïté, celle que recouvre le terme de *sémantique française*. S'agit-il de la sémantique qui se donne le français pour objet d'étude, ou de la sémantique telle qu'elle se pratique en France? Reconnaissons (à regret) qu'en dehors de la francophonie (Belgique, Canada, France, Suisse, etc.), la sémantique du français reste marginale parce qu'isolée: pays d'Afrique du Nord, pays nordiques (qu'on pense par exemple aux travaux de K. Togeby), Espagne, et quelques autres. On peut s'en rendre compte en comparant par exemple le nombre et le dynamisme des publications de sémantique française hors de la francophonie avec ceux des publications générativistes concernant l'espagnol. On ne peut que le déplorer - toute langue est aussi digne d'intérêt qu'une autre - d'autant plus que les causes sont de nature politico-économiques plutôt que scientifiques.

Quoi qu'il en soit, il nous semble que le peu d'écho qu'a rencontré la sémantique

(et donc la sémantique du français) jusqu'à une date récente a pour origine un certain nombre de facteurs, parmi lesquels:

- a) Le poids certain d'une tradition séculaire.
- b) La difficulté qu'a toujours éprouvé la sémantique à définir son objet et sa méthodologie.
- c) La difficulté qu'a toujours éprouvé la sémantique à acquérir une autonomie (même partielle) vis-à-vis d'autres champs conceptuels: philosophie, logique, sociologie, psychologie, etc.
- d) La difficulté qu'a toujours éprouvé la sémantique à se situer par rapport à d'autres disciplines du même champ: morphologie, pragmatique, et surtout syntaxe. Ce sont ces différents aspects que nous voudrions évoquer ici, afin de retracer l'évolution de la sémantique quand elle s'est trouvée confrontée aux problèmes qu'ils reflètent.

## 2. Qu'est-ce que la sémantique? Le poids de la tradition.

Une trace du peu de crédit accordé à la sémantique est le mot *sémantique* lui-même. Ainsi, le mot syntaxe est attesté très tôt (à l'orthographe près), dès le VI<sup>e</sup> siècle (chez Priscien, *syntaxis* = «disposition des mots», terme bas-latin qui reprend en fait le grec *suntaxis* de même sens). Son sens est proche du sens actuel, et il continue à être utilisé au cours des siècles: sens et orthographe actuels seraient dus à Ramus (XVI<sup>e</sup> siècle). Or rien de semblable dans le cas de *sémantique*. Le mot apparaît au XVI<sup>e</sup> siècle, sous la forme *symentique* (1561), et sans beaucoup de succès, semble-t-il. C'est Michel Bréal qui dans «Les lois intellectuelles du langage: fragment de sémantique» (1883) et dans son *Essai de sémantique*, en 1897, confère au terme ses lettres de noblesse. Cependant, comme chez Vendryes (1923), il désigne essentiellement la lexicologie historique, même s'il sert occasionnellement à qualifier l'étude du langage du point de vue du sens. Saussure, on le sait, utilise *séméiotique*, et d'une façon très générale, tant le terme que le domaine paraissent avoir du mal à s'imposer. Ils bénéficient par ailleurs d'un préjugé nettement défavorable, comme on peut le constater au vu des définitions fournies dans les dictionnaires et encyclopédies officielles: «...le mot est aussi devenu le nom de diverses disciplines à caractère plus philosophique que linguistique (*sémantique philosophique, sémantique générative*)...» (Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, t.2, p.1912. Dans *La grammaire aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française* (1986), la sémantique n'apparaît définie que comme suscitée par et en liaison étroite avec les travaux de grammaire générative, à dominante syntaxique. En fait, la désignation de l'étude des phénomènes de sens par le terme de *sémantique*, pour ce qui est du niveau de l'énoncé ou d'unités supérieures<sup>1</sup>, semble s'être imposé en linguistique par le biais de la logique et de la philosophie.

On attribue fréquemment à R. Carnap l'usage généralisé de ce terme. Il se trouve en effet que l'étude des **systèmes formels** (partie de la logique née vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec les travaux de G. BOOLE) a connu un essor considérable dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Un système formel est une syntaxe, i.e. un ensemble de symboles et de règles de manipulation de ces symboles. Ces règles sont par ailleurs indépendantes de l'interprétation que l'on peut vouloir donner aux symboles, et qui constitue précisément la **sémantique** du système. Par exemple, la logique propositionnelle habituelle est un système formel, qui possède donc une syntaxe, à laquelle on peut adjoindre une sémantique familière à tous, celle des tables de vérité. Or il se trouve que certains travaux de logique et de philosophie - nous pensons en particulier à ceux de l'École d'Oxford - ont été conduites sur ou à propos de problèmes de langage. Si la masse de ces travaux a contribué au développement de la sémantique proprement linguistique, elle a également fait que cette sémantique ait eu le plus grand mal à se dégager du cadre philosophico-logique. Ajoutons à cela un mythe assez tenace: celui selon lequel les phénomènes syntaxiques seraient au moins partiellement visibles, alors que les phénomènes sémantiques seraient totalement opaques. Cette croyance repose, nous semble-t-il, sur une confusion entre **matière** et **forme**, pour reprendre la terminologie de Hjelmslev. Le linguiste travaille en fait sur une matière, phonique ou graphique, mais qui n'est pas encore organisée en système(s). Ce que fait le linguiste, c'est d'y apercevoir des formes, qu'il considère alors comme des traces d'un **système**, ou comme dirait Hjelmslev, d'une **substance**. Si l'on imagine qu'il y a une substance de l'expression et une substance du contenu, on distinguera alors une syntaxe et une sémantique. Mais rien n'indique a priori auquel des deux composants on attribuera la responsabilité de telle ou telle forme. La ligne de partage est à définir à chaque instant (cf. Milner; 1978), et aucune forme n'est plus visible qu'une autre, sauf à faire l'hypothèse que la structure syntaxique est directement lisible dans la matière: mais c'est là confondre matière et forme.

Il faut bien reconnaître que la tradition grammaticale a aidé à cette confusion. Il s'agit en effet d'une théorie linguistique qui ne se déclare pas comme telle, mais se présente comme une norme raisonnée du bon usage. D'où l'idée diffuse que dominer le bon usage grammatical c'est maîtriser le système de la langue. Idée dont on trouve le reflet chez les sujets parlants non linguistes, qui estiment que connaître une langue à fond c'est par là-même être linguiste (d'où un fréquent effarement devant la complexité croissante des recherches linguistiques).

Par ailleurs, la tradition grammaticale (occidentale) a toujours fait de la sémantique le parent pauvre de la linguistique. Alors que les meilleures grammaires comportent de longs développements de phonétique/phonologie, morphologie, syntaxe, les considérations de sens sont souvent secondes, voire absentes ou reléguées à l'arrière-plan<sup>2</sup>. Dans le meilleur cas, il s'agit de sémantique lexicale, et reliée à la morphologie de façon assez souvent impressionniste. Ainsi Grevisse définit le suffixe *-ature* comme désignant «...l'ensemble des caractères indiqués par le radical...» (p.111). Si cette description convient à peu près pour *musculature*, elle est insuffisante pour *ossature*,

qui ne désigne pas seulement un ensemble, mais une structure. Et totalement inopérante pour *miniature*, *température*, *filature*, etc. La sémantique reste la grande absente des grammaires, quels que soient par ailleurs leurs mérites. Les phénomènes sémantiques y sont considérés comme allant de soi, et allant de soi au travers d'une syntaxe qui est à la linguistique ce qu'est la noblesse au tiers-état. La sémantique étant par nature dérivée de la syntaxe, la grammaire seule suffit. D'où des explications embarrassées lorsqu'un phénomène n'est pas réductible à la syntaxe. Ainsi dans leur *Précis de syntaxe*, Wartburg et Zumthor font de *mais* une conjonction de coordination reliant deux propositions, et à valeur adversative. Confrontés alors à des exemples comme:

*Mais qu'est-ce que tu fais là?*

ils s'en sortent difficilement: «...La valeur la plus courante de *mais* est simplement adversative...La langue familière emploie souvent *mais*, au début d'un discours, sans aucune idée d'opposition, à seule fin d'attirer l'attention de l'auditeur...» (p.69). Ils ne peuvent en effet y voir une valeur adversative, puisqu'elle devrait alors correspondre à une coordination de deux propositions alors qu'une seule est syntaxiquement présente. En bref, l'opposition entre deux contenus n'existe pour eux que si ces contenus sont véhiculés par des propositions grammaticales. Lorsque tel n'est pas le cas, la divergence de comportement est imputée à la langue vulgaire, au dialecte ou à des régionalismes. Il s'agit là d'un travers constant dans nos grammaires occidentales. La Real Academia, par exemple, explique comme suit dans son *Esbozo* la disparition des conjonctions latines au profit de procédés paratactiques: «...en la época prerománica desaparecen casi todas las conjunciones latinas, porque no eran necesarias para la expresión en aquellos siglos de baja cultura...los niños y el habla vulgar y rústica usan muy pocas conjunciones en comparación con la riqueza del habla culta y literaria...» (p.502-503).

Dernier point enfin où le poids de la tradition est particulièrement fort: celui qui a trait à la nature même du langage. Le langage est vu comme instrument de communication, chargé de renseigner sur les états du monde. Malgré quelques sursauts épisodiques tentant à promouvoir comme objets linguistiques d'autres aspects du langage (ainsi chez K.Bühler et R.Jakobson), cette thèse est restée solidement ancrée, prenant parfois des aspects extrêmes. Par exemple la confusion entre *sens* et *réfèrent*, malgré la distinction fréggéenne *Sinn/Bedeutung* et l'opposition saussurienne *signifié/réfèrent*. Il s'agit en fait d'une tradition très ancienne, dont l'origine est à chercher chez les grecs - ou dans une certaine interprétation de la pensée grecque. En d'autres termes, nous pensons que la sémantique du XX<sup>e</sup> siècle - et donc la sémantique du français, continue à jouer Aristote contre Aristote, les *Analytiques* contre les *Topiques*. Précisons ce point qui nous paraît capital. Pour Aristote, la logique (i.e. ce qu'il appelait «les analytiques») n'était pas un objet de savoir, mais un instrument (un «Organon») pour l'étude des différentes branches du savoir. Très vite cependant, peut-être même déjà

chez Aristote, le mot «logique» a supplanté le mot «analytiques». Plus, la logique est rapidement devenue une branche de la science, avec comme objet l'étude de:

- a) La notion de vérité;
- b) La codification des propositions que l'on peut considérer comme des vérités logiques (d'où la notion de système formel: chez Aristote, ce système formel est la théorie des syllogismes);
- c) L'application des deux points précédents pour tester la validité de certains raisonnements, en particulier dans les sciences.

On voit ainsi se profiler par ce biais ce qui sera l'étude de la langue en tant qu'elle relève d'un traitement en termes de valeurs de vérité. C'est oublier que dans les *Topiques*, Aristote traite précisément du raisonnement en langue naturelle, en tant qu'il n'est pas de nature logique, mais 'topique'. Nous reviendrons sur ce point. Par ailleurs, dans les *Catégories*, qui est une classification des 'termes' sur des bases grammaticales, Aristote ne semble pas toujours distinguer clairement les termes et ce qu'ils symbolisent. Nous dirions aujourd'hui qu'il ne fait pas toujours le départ entre le signe et le référent du signe. Le terrain est ainsi préparé pour faire de la langue l'instrument par excellence de description du monde; et en ce sens, elle est le lieu d'énoncés vériditionnels. Cette vision de la langue sera relayée, au Moyen-Age, par des philosophes-logiciens-linguistes comme Guillaume d'Occam et Pierre d'Espagne, dont les travaux préfigurent déjà les théories modernes de la référence et de la logique des prédicats. Pour Occam par exemple, le signifié d'un terme (son *significatum*) est un ensemble d'objets réels, à savoir l'extension du concept. Par ailleurs, dans le contexte où il apparaît, le terme représente également des objets (son *suppositum*). La fonction de la phrase, qu'ils appellent un *judgement*, est alors de dire que la propriété subsumée par le prédicat est vraie du *suppositum*. On remarquera, la terminologie à part, le côté très moderne de cette approche, qui correspond à l'analyse en logique des prédicats. Dans le cas de *Tous les hommes sont mortels*, Occam dirait que *hommes* a pour *significatum* l'ensemble des humains, et que son occurrence dans la phrase considérée réfère à la totalité des individus de cette classe. On remarquera à ce propos, avec O. Ducrot<sup>3</sup>, la différence avec une position proche par d'autres aspects, celle de Saussure et de Frege. Pour ces derniers en effet, la distinction entre sens et référence recoupe celle entre *intra-linguistique* et *extralinguistique*. Tant pour Pierre d'Espagne que pour Occam en revanche, tant la *suppositio* que la *significatio* sont intralinguistiques, en ce sens que les deux ont trait au rapport entre 'les mots et les choses'.

En fait, les principaux traits des doctrines médiévales évoquées ici, à savoir: a) Une phrase est un jugement; b) Les groupes nominaux des phrases réfèrent à des objets du monde; c) La phrase sert à prédiquer une propriété des référents évoqués en b), se retrouvent à époque moderne. En particulier chez Bally - probablement via Descartes et Port-Royal - et dans la linguistique anglo-saxonne (Austin, Searle, etc.), qui est la véritable héritière de la pensée médiévale. Ainsi, selon Descartes (*Principia*

*Philosophiae*, I), tout énoncé est l'expression d'une pensée (c'est l'analogue du jugement des médiévaux); et toute pensée est due à la collaboration de deux grandes facultés humaines, *la volonté et l'entendement*. Toute pensée - et donc tout énoncé - comprendra donc deux éléments: une attitude de la volonté et une représentation d'un objet. On trouve une attitude très proche chez Port-Royal, pour qui «...parler, est expliquer ses pensées par des signes que les hommes ont inventé à dessein...»<sup>4</sup>. Or pour Port-Royal, il faut distinguer les objets de pensée, qui sont des «choses» ou des «manières d'être des choses» (entendez des objets et des propriétés), et «la forme ou la manière de notre pensée, dont la principale est le jugement» (idem, p. 24). Enfin, plus proche de nous, F. Brunot exprime une position semblable dans *La pensée et la langue*. On pourrait multiplier les exemples: nous n'insisterons pas. Ce qui nous intéresse au premier chef dans ces positions théoriques, ce sont les postulats qu'elles sous-tendent. Les principaux sont les suivants:

- a) La langue sert à communiquer, et en particulier à informer sur l'état des objets du monde.
- b) La langue sert à communiquer la pensée.
- c) Les énoncés manifestent un double parallélisme logico-grammatical<sup>5</sup>. A savoir que la structure sémantique d'un énoncé se lit directement sur la structure superficielle, à deux niveaux: 1. La représentation du monde consiste à prédiquer des propriétés (représentées par les éléments verbaux) à propos d'objets (représentés par les groupes nominaux). Cette représentation est une proposition susceptible de valeurs de vérité. L'énoncé lui-même est la prédication d'une attitude (explicite ou non) vis-à-vis de cette représentation du monde<sup>6</sup>. Signalons à titre indicatif qu'on aurait tort de croire qu'il s'agit là de positions anciennes. Searle et ses continuateurs ne disent pas autre chose. Dans *Speech Acts* par exemple, le *Principle of Expressibility* (très proche, dans son essence, de l'hypothèse performative de J.R. Ross) stipule que tout énoncé s'analyse en un contenu propositionnel assorti d'un marqueur d'acte illocutoire (l'analogue de l'attitude ou du jugement chez les Anciens). Le contenu propositionnel se décompose à son tour en une prédication (par des «prédicats grammaticaux») à propos de référents (désignés par des groupes nominaux, noms propres et pronoms).

Ainsi qu'on le voit, le sujet est d'actualité.

### 3. Les différentes hypothèses possibles en sémantique.

Notre propos dans ce chapitre est de faire la liste des différentes hypothèses que l'on est amené à faire - explicitement ou non - dès lors que l'on aborde le champ sémantique. Nous commenterons ces diverses hypothèses à l'aide d'exemples simples. Dans le quatrième et dernier paragraphe, nous voudrions évoquer un certain de théories sémantiques qui ont été soit élaborées à partir du français, soit appliquées au français. Nous les classerons sommairement selon les choix qu'elles font parmi les

hypothèses que nous allons évoquer maintenant. Deux remarques préliminaires: d'une part, il ne nous est pas possible d'être exhaustif sans déborder le volume qui nous est alloué. D'autre part, nous sommes parfaitement conscient du caractère grossier de notre démarche. Une étude détaillée ferait sans conteste apparaître des clivages plus fins que ceux que nous allons proposer maintenant.

### 3.1. Les hypothèses concernant la nature du sens.

C'est généralement sur ce point que les théories sont le plus explicites. On peut les classer selon deux grands axes, suivant qu'elles considèrent le sens «fondamental» d'un énoncé ou d'un discours comme la communication ou non de quelque chose. D'où les différents choix possibles:

- a) Le sens est la communication de quelque chose:
  - (N<sub>1</sub>) Une information sur un état du monde, sur la réalité.
  - (N<sub>2</sub>) Une information sur un état du monde, modalisée par une attitude.
- b) Le sens n'est pas la description (même modalisée) d'un état du monde. Le sens d'un énoncé est d'indiquer à quoi sert son énonciation:
  - (N<sub>3</sub>) Parler, c'est uniquement accomplir des actes.
  - (N<sub>4</sub>) Parler, c'est indiquer les possibles continuations de son discours.

Comme nous l'avons noté, a) est une attitude traditionnelle, qui a traversé toute l'histoire de la linguistique, en passant par le Moyen-Age, Saussure, Bally, et bien d'autres encore. On trouvera le choix de (N<sub>1</sub>) par exemple chez A. Martinet, pour qui la parole sert à communiquer une pensée ou une expérience. Chez certains tenants du fonctionnalisme, cette attitude est poussée très loin, et va jusqu'au refus de prendre en considération des phénomènes de type pragmatique, même s'ils laissent des traces au niveau et syntaxique, et sémantique. Ainsi, à la suite d'une conférence sur la performativité, un fonctionnaliste avait défendu la thèse qu'un énoncé comme *Je vous demande de vous taire* est fondamentalement une description d'un état du monde ou d'un état psychologique, et ne doit son éventuel caractère performatif qu'à de pures raisons psychologiques. (N<sub>2</sub>) est typiquement l'attitude de Ch. Bally lorsqu'il distingue dans un énoncé le **modus** (l'attitude) et le **dictum** (la représentation du monde). Distinction que E. Benveniste utilisera d'ailleurs dans son analyse des performatifs. On aura reconnu dans (N<sub>3</sub>) la position **ascriptiviste** chère à Hare et critiquée par Geach et les **descriptivistes**. Rappelons que pour les ascriptivistes, énoncer *Cet hôtel est bon* revient purement et simplement à accomplir un acte de recommandation (de l'hôtel), et n'est en aucune façon une description des propriétés de l'hôtel. Il ne semble pas y avoir, du moins en sémantique du français, de tenants de l'ascriptivisme pur<sup>7</sup>. Si l'on comprend (N<sub>4</sub>) comme 'Parler, c'est développer des stratégies discursives', il nous semble alors que les études d'**analyse conversationnelle** de l'Ecole de Genève (que dirige E. Roulet) relèvent effectivement de (N<sub>4</sub>). L'idée centrale de cette théorie

est que les conversations de la vie quotidienne possèdent une structure, et que cette structure fait partie du sens. A la base, **la théorie des deux faces** de I.Goffman. Selon ce dernier, le psychisme humain présente deux faces: une face positive, le souci d'être reconnu; et une face négative, le désir d'être autonome, de ne pas être lié à l'influence de l'Autre. Et toujours selon Goffman, les êtres humains ont, dans leurs interactions (en particulier langagières), le souci constant de ménager les deux faces. Plus, dans la mesure où les humains sont désireux d'entretenir des rapports pacifiques entre eux, ils cherchent également à ménager les deux faces de l'Autre. Or quand nous parlons, nous sommes amenés à effectuer des actes qui peuvent être dangereux pour cet équilibre. Par exemple une promesse est dangereuse pour la face négative du locuteur, un ordre pour la face positive de l'interlocuteur. Les sujets parlants sont donc conduits à développer des stratégies conversationnelles destinées à protéger les deux faces, ce que E.Roulet appelle **des processus de figuration**. C'est typiquement (N<sub>4</sub>). On remarquera au passage le recours à un principe général - le principe des deux faces et de leur préservation - qui n'est pas de nature linguistique, mais psychologique.

### 3.2. La représentation du sens.

On peut affirmer que la représentation du sens peut se faire de deux façons en principe radicalement opposées, bien que, dans la pratique, il existe des positions intermédiaires. Nous voulons parler de l'attitude de **simulation** (dite encore **formalisante**), et de l'attitude **réductionniste**. De quoi s'agit-il? Rappelons que la méthode de simulation est la méthode «d'explication» scientifique qui consiste à simuler un phénomène. En d'autres termes, selon cette méthode, expliquer un ensemble de phénomènes X, c'est construire un certain mécanisme M' dont l'ensemble X' des productions est jugé analogue à X. On fait alors l'hypothèse que, dans la «nature», X est le produit d'un mécanisme M analogue à M'. Ainsi au XVII<sup>e</sup> siècle, la biologie est née par une méthode de simulation, à partir de l'idée cartésienne de l'animal-machine. D'où la vogue extraordinaire que devait connaître pendant des années l'observation et la construction d'automates. A l'opposé, la méthode dite réductionniste se propose d'expliquer un ensemble de phénomènes naturels par un autre ensemble de phénomènes également naturels, mais jugé plus réduit. Ainsi, à époque moderne, on tente d'expliquer les phénomènes génétiques (qui relèvent de la biologie) par réduction à la biochimie. Réductionniste également les tentatives visant à imiter le vol des oiseaux: en s'affublant d'ailes, Icare était réductionniste. A l'inverse, la conception d'avions est une attitude typiquement de simulation: elle se propose en effet non pas d'imiter le vol des oiseaux, mais de parvenir à voler par le biais des lois de l'aérodynamique.

Dans la pratique, les attitudes ne sont pas toujours aussi tranchées. D'une part, il peut se faire que l'attitude réductionniste fasse appel à un ensemble réduit de phénomènes naturels eux-mêmes étudiés par une méthode de simulation. L'attitude



réductionniste se teinte alors de simulation. Inversement, il arrive que l'attitude de simulation en vienne à confondre les mécanismes M et M'. On glisse alors vers une attitude réductionniste. Lors de la première version de la grammaire générative par exemple, certains ont tenté de déterminer à quel âge apparaissaient certaines transformations syntaxiques chez l'enfant.

En sémantique linguistique, la méthode de simulation consiste essentiellement à se doter d'un métalangage (d'origine généralement logique), qui permet d'étudier les phénomènes de sens non plus directement, mais au travers d'une **structure profonde**. La théorie de l'argumentation dans la langue, que nous défendons avec O. Ducrot (surtout dans sa dernière version, celle faisant intervenir les *topoi*), repose typiquement sur une attitude de simulation.

En résumé, deux grandes hypothèses seront possibles:

- (R<sub>1</sub>) Etude des phénomènes de sens par une méthode réductionniste.
- (R<sub>2</sub>) Etude des phénomènes de sens par une méthode de simulation.

Remarquons que le projet structuraliste saussurien, dans la mesure où il considère la langue comme une structure en soi et qu'il faut étudier pour elle-même et en elle-même, appelle des hypothèses du type de (R<sub>2</sub>). Nous pensons également qu'un linguiste comme G. Guillaume est un des premiers à avoir utilisé explicitement en sémantique de telles hypothèses. Nous y reviendrons. Pour ce qui est de (R<sub>1</sub>), c'est l'attitude qu'adoptent les linguistes qui voient le fonctionnement sémantique comme découlant directement du fonctionnement neuro-psychologique humain. Nous reviendrons sur le détail de ces hypothèses faites par les sciences dites **cognitives**. Quant à (R<sub>2</sub>), c'est l'attitude par excellence qui se prête aux tentatives de formalisation. Notons qu'il convient de distinguer deux approches proches en apparence. D'une part, se fixer comme but la construction d'un métalangage destiné à simuler tout ou partie des propriétés d'une langue. C'est alors (R<sub>2</sub>), dont l'exemple parfait est la syntaxe générative. D'autre part, assimiler le comportement sémantique de la langue à un système formel avec lequel on la confond. Il s'agit alors non plus de (R<sub>2</sub>), mais bel et bien de (R<sub>1</sub>). Un exemple clair nous paraît être l'utilisation que fait le linguiste et pédagogue belge G. Van Hout de la théorie des ensembles pour l'analyse des «structures signifiantes». Citons-le: «...Ce réel, dans son apparente disparité, s'est peu à peu révélé comme muni de structures communes au niveau de l'abstraction formelle...»(p.13)...toute langue est une structure. Il est donc possible de la décrire dans le vocabulaire de la mathématique...L'avantage de cette nouvelle énonciation, c'est qu'elle classe les structures linguistiques parmi les structures générales...»(p.14). Remarquons que le glissement de 'utiliser la logique pour étudier une langue'(i.e. (R<sub>2</sub>)) à 'considérer la logique comme une langue qui aurait pour sous-ensemble une langue naturelle' est difficile à éviter<sup>8</sup>. On nous pardonnera d'insister sur ce point: c'est qu'il concerne la constitution de la sémantique en discipline autonome ou non. Opter pour (R<sub>1</sub>), c'est en

effet choisir de subordonner la sémantique à autre chose. Deux types de réductionnisme sont alors envisageables:

- (R<sub>3</sub>) Réduction de la sémantique à une discipline non-linguistique.
- (R<sub>4</sub>) Réduction de la sémantique à une discipline linguistique autre.

Un exemple de (R<sub>3</sub>) consiste à voir les fondements de la sémantique dans une autre discipline: théorie de l'information, psychologie, sociologie, etc. Il nous semble que c'est par exemple l'attitude de P. Bourdieu dans *Ce que parler veut dire* quand, critiquant la théorie austinienne des performatifs, il déclare qu'Austin «...travaille à la théorie d'une classe particulière de manifestations symboliques...qui doivent leur efficacité spécifique au fait qu'elles paraissent renfermer en elles-mêmes le principe d'un pouvoir résidant en réalité dans les conditions institutionnelles de leur production et de leur réception...» (op. cit., p. 111). Et plus loin, il attribue cette propriété de la performativité «...aux conditions sociales de production et de reproduction de la distribution entre les classes de la connaissance et de la reconnaissance de la langue légitime...» (d°, p. 113). Pour ce qui est de (R<sub>4</sub>), les exemples abondent. Ainsi, attitude très courante - et remontant (au moins) à C.W. Morris et son schéma tripartite, on fera dériver la sémantique de la syntaxe. Le sens d'un énoncé sera la simple interprétation de sa structure syntaxique. Si un énoncé signifie, c'est en tant qu'il est structure syntaxique. Cette position a longtemps été celle de la grammaire générative; également celle du groupe de M. Gross, le L.A.D.L., qui travaille à l'élaboration d'un lexique-grammaire du français dans la ligne de Z.S. Harris. Dans leur optique, la sémantique est seconde par rapport à un système de données et de relations entre données, dont elle constitue l'interprétation. Une dernière remarque pour clore ce paragraphe: lorsque les grammaires traditionnelles dérivent les adjectifs en *-able* selon le principe *V-able* = 'qui peut être V-é', elles font dériver la sémantique lexicale de la morphologie<sup>9</sup>.

### 3.3. Les unités du sens.

La plupart des théories sémantiques utilisent en dernier ressort les mêmes unités, à savoir ce que l'on désigne par les vocables de **proposition** et de **unité lexicale** (ou plus familièrement **mot**)<sup>10</sup>. Les divergences les plus marquées apparaissent au niveau du statut sémantique qui est accordé à ces unités. Parmi les hypothèses les plus saillantes, on trouve essentiellement:

- (U<sub>1</sub>) Les propositions ont un sens littéral.
- (U<sub>2</sub>) Les propositions n'ont pas de sens littéral.
- (U<sub>3</sub>) Les mots sont des constantes sémantiques.
- (U<sub>4</sub>) Les mots ne sont pas des constantes sémantiques.

Bien que théoriquement indépendantes, ces hypothèses vont généralement de pair. A savoir que la plupart du temps, les théories sémantiques optent pour  $(U_1)+(U_3)$  ou bien pour  $(U_2)+(U_4)$ . Le premier cas correspond habituellement aux théories logicisantes dans lesquelles les propositions ont une valeur de vérité, et les mots un «sens référentiel». A savoir l'ensemble des traits que doit posséder une portion de réalité pour pouvoir être désignée par ce mot. Le second cas, sur lequel nous reviendrons plus avant, serait très certainement le choix des ascriptivistes, qui nient la notion de sens littéral, et attachent des actes (potentiels) aux mots. Enfin, dans le champ de la rhétorique traditionnelle, la conception des figures - en particulier pour tout ce qui touche à la métaphore - repose implicitement sur l'option  $(U_1)+(U_3)$ <sup>11</sup>.

#### 4. Les grands courants contemporains.

Nous allons maintenant utiliser les réflexions qui précèdent pour brosser un tableau comparatif des grandes tendances actuelles en sémantique française. Nous n'y inclurons pas la tradition grammaticale. D'une part, nous en avons déjà abondamment parlé, et d'autre part, il s'agit d'une théorie linguistique qui ignore qu'elle en est une. Ce qui n'implique aucun mépris de notre part: que celui d'entre nous qui ne s'est jamais précipité sur les dictionnaires et grammaires usuelles leur jette la première pierre!

Enfin, pour des raisons pédagogiques, nous avons simplifié au maximum la présentation des théories en question. Pour des renseignements plus détaillés, on se reportera à la bibliographie.

Il nous semble que l'immense majorité des courants actuels de sémantique française (ou de sémantique appliquée en particulier au français) peuvent être regroupés en quatre grands courants. Deux relèvent de l'attitude réductionniste, et deux de la méthode de simulation.

**4.1. Espaces, mondes et univers.** Parmi les défenseurs d'une sémantique autonome, et donc de  $(R_2)$ , un courant important est constitué par les tenants de notions généralement dénommées **mondes**, **univers**, ou **espaces**. A l'origine, semble-t-il, la *Théorie des mondes possibles*, de D.K. Lewis, exposée dans son article «Counterpart Theory and Quantified Modal Logic». Lewis a inventé cette théorie pour pouvoir faire de la logique modale sans opérateurs modaux. Les opérateurs modaux (comme 'Possible' et 'Nécessaire') posent en effet des problèmes théoriques graves, dits 'problèmes d'extensionnalité'. Pour les contourner, Lewis a recours à la notion de **monde possible**: l'idée est de substituer, à la considération d'un seul monde (le monde réel), la prise en compte d'une multiplicité de mondes, les mondes possibles, dont un seul coïncidera avec le monde habituel. A un individu du monde réel peut correspondre une **contre-partie** dans un monde possible. Cette théorie se réfère en fait explicitement à la distinction de Leibniz entre les vérités nécessaires (valables dans tous les mondes possibles) et les vérités contingentes (valables seulement dans notre

monde). Sur la base de ces notions, on peut ainsi définir quatre types de propositions: les nécessaires (valables dans tous les mondes possibles), les impossibles (valables dans aucun monde), les vraies (valables dans notre monde) et les possibles (valables dans certains mondes). Soit par exemple à traiter l'énoncé *Pierre viendra peut-être demain* dans la théorie des mondes possibles. On aurait une transcription comme: «Dans certains mondes possibles, la contre-partie dans ces mondes du Pierre du monde réel viendra demain». En fait, cette théorie a principalement servi aux linguistes à traiter des problèmes d'anaphore. Ainsi le problème des différents référents de *je* dans *J'ai rêvé que je jouais du piano*. En termes de mondes possibles, le «je» du monde réel a rêvé, et sa contre-partie dans un monde possible (celui du rêve) jouait du piano. Cette théorie devait inspirer à G.Lakoff l'amusant (mais réel) exemple *Lakoff a rêvé qu'il était Brigitte Bardot et qu'il s'embrassait*. La transcription de cet exemple dans la théorie des mondes possibles est relativement compliquée par rapport à l'économie de moyens dont fait preuve la langue.

Quoi qu'il en soit, si Lewis est bien l'auteur de la théorie des mondes possibles, cette façon de procéder est antérieure. A bien y regarder, elle revient à considérer que le sens est formé de deux éléments: une représentation d'un certain état du monde, et une modalisation de cette représentation, la modalité pouvant être un opérateur modal ou aussi bien une attitude. C'est donc typiquement (N<sub>2</sub>), i.e. une position proche de celle de Descartes et de Port-Royal. Plus récemment, c'est également celle de C. Bally lorsqu'il distingue dans tout énoncé un **modus** et un **dictum**. Sans doute aussi lorsqu'il sépare le **thème** du **propos**: dans la mesure où le thème est une sorte de point de vue, cette notion est proche de celle de monde possible.

C'est une approche semblable que l'on retrouve chez R. Martin et son concept d'**univers de croyance**. Il s'agit de traiter le problème des valeurs de vérité des phrases et des relations logiques entre phrases. Un univers de croyance est «...l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime, tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles...» (Martin; 1992, p.38). On reconnaît le procédé: une représentation du monde (susceptible d'évaluation véridictionnelle) et un point de vue (l'univers de croyance). Notons au passage que Martin adopte (U<sub>1</sub>), et probablement (U<sub>3</sub>), à en croire certains indices (v.g. Martin, op. cit., p.69 sq.).

Dans le même ordre d'idée, Fauconnier; 1984, s'intéresse aux problèmes des correspondances référentielles, et surtout co-référentielles. Son postulat de départ est que, lors de son déroulement, le discours construit des images mentales, des **espaces mentaux**, et que ce réseau d'espaces mentaux est régi par des règles. Ces règles sont à la racine de phénomènes d'anaphore, ainsi la différence d'acceptabilité entre:

L'omelette est parti(e) sans payer: il s'est jeté dans un taxi.

\*L'omelette est parti(e) sans payer: elle était immangeable.

Dans la mesure où les espaces mentaux introduisent des rôles pour des objets, il s'agit bien encore une fois de modaliser (le rôle conféré par un espace mental) une

représentation (des objets, ou plutôt des représentations mentales d'objets). C'est de nouveau ( $N_2$ ). A la différence de Martin cependant, Fauconnier ne s'intéresse pas à et ne prétend pas traiter le problème des valeurs de vérité des énoncés. Au vu du formalisme utilisé - pour l'essentiel la logique des prédicats et des propositions - on peut estimer que Fauconnier penche pour ( $U_1$ ). Par ailleurs, les nombreuses allusions à la représentation mentale permettent de classer sans hésiter la théorie de Fauconnier comme relevant de ( $R_4$ ). Il en est de même pour la théorie de Martin, dont l'auteur voit le concept central, celui de **vérité**, le point où la sémantique rejoint la logique.

Dernière remarque: dans sa première version, le théorie de la polyphonie de O.Ducrot relevait typiquement de ( $N_2$ ). Les énonciateurs étaient en effet supposés accomplir des actes (illocutoires) à propos de contenus. Dans les versions ultérieures, cette position a été abandonnée: le point de vue de l'énonciateur ne se distingue pas de l'objet du point de vue.

#### 4.2. La théorie de la pertinence.

Comme dans le cas de Martin, il s'agit d'un réductionnisme de type logique. Le fonctionnement de la langue y est directement assimilé à celui d'un système logique. Ce n'est donc pas à proprement parler une formalisation, comme l'est par exemple la théorie de A.Culioli, qui se veut une théorie formelle (i.e. formalisée) de l'énonciation.

Selon la théorie de Sperber & Wilson; 1986, les processus d'inférence - i.e. le raisonnement de type déductif - jouent un rôle central dans l'interprétation des énoncés. Et la théorie de la **pertinence** se propose d'expliquer comment. En voici un résumé simplifié.

Une proposition P est *pertinente* dans un contexte C si et seulement si P possède au moins une *implication contextuelle* dans C. Une implication contextuelle est un type d'implication logique, qui dérive de prémisses un ensemble au plus fini de conclusions. Dans le cadre de la définition ci-dessus, les prémisses seront tirées de P + C, mais ni de P seul, ni de C seul. Par ailleurs, on postule un principe (cognitif) dit de pertinence, selon lequel tout acte de communication suppose l'intention d'une pertinence maximale. Et la pertinence d'une proposition est d'autant plus grande qu'est grand le nombre de ses implications contextuelles et petit l'effort requis pour les dériver. On reconnaît au passage une certaine parenté avec la *Maxime de Coopération* de Grice, que le Principe de pertinence est explicitement destiné à remplacer.

On interprétera par exemple *Suzanne ne boit pas d'alcool* comme signifiant 'Suzanne ne boit pas de whisky' ou 'Suzanne préférera une boisson non alcoolisée', selon que C comportera l'indication *Le whisky est une boisson alcoolisée* ou *Si Suzanne ne boit pas d'alcool, elle préférera une boisson non alcoolisée*. On notera la forte ressemblance de cette approche avec certaines hypothèses de base en intelligence

artificielle, où un **moteur inférentiel** permet de tirer certaines conclusions de la **base de connaissances**. Ici, le moteur inférentiel est constitué de la notion d'implication contextuelle additionné du principe de pertinence, P + C jouant le rôle de la base de connaissances. Par ailleurs, le principe de pertinence rappelle certains travaux en théorie de l'information, en particulier ceux de B.Mandelbrot et de G.K.Zipf.

Selon leurs auteurs, la théorie de la pertinence est une théorie de la communication, qui relève donc de ( $N_1$ ). Par ailleurs, le principe de pertinence en sémantico-pragmatique est considéré comme un cas particulier d'un principe général qui régit les processus cognitifs: la théorie relève donc également de ( $R_4$ ), puisqu'elle réduit les processus d'interprétation à des lois psychologiques. Enfin, dans la mesure où les représentations mentales sont traitées sous forme de propositions ayant des valeurs de vérité, à l'aide d'un calcul logique (une logique propositionnelle simplifiée), la théorie ressortit également de ( $U_1$ ).

Nous voudrions évoquer maintenant deux courants théoriques importants, antagonistes dans leur conception, bien que se posant au départ la même question, celle du comment de l'interprétation sémantique. Nous voulons parler du courant cognitiviste d'une part, et de la théorie des stéréotypes (linguistiques) d'autre part. On peut considérer les travaux de Rosch; 1978, à l'origine du premier courant, et ceux de Putnam; 1975, à l'origine du second.

### 4.3. Le cognitivisme.

L'idée de départ est que les concepts lexicaux, tant du point de vue de leur organisation que de leur fonctionnement *in situ*, doivent être étudiés comme une partie, un sous-ensemble du phénomène plus général de la cognition. En ce sens, le cognitivisme s'oppose radicalement à l'hypothèse d'une sémantique autonome, ne fût-elle que lexicale. Dès le départ donc, c'est le choix de ( $R_4$ ) qui est fait. Il n'y a pas d'organisation spécifiquement sémantique, et la recherche sémantique, en particulier dans le domaine lexical, ne peut se faire qu'en recourant aux autres disciplines ayant pour objectif l'étude de l'esprit humain. Au centre du cognitivisme, la notion de **prototype**, aux innombrables définitions. Grosso modo, le prototype d'une catégorie est une représentation de propriétés typiques des objets de la catégorie. Il s'agit (en général) d'une construction mentale issues d'opérations cognitives, telles les activités de différenciation. Il serait vain de prétendre à résumer ici les fort nombreux travaux issus de ce courant. Nous nous bornerons donc à citer les travaux de D. Dubois sur la compréhension des phrases; et surtout les études de C. Vandeloise sur la structuration de l'espace en français, par le biais de l'analyse des prépositions de lieu.

#### 4.4. La théorie des stéréotypes.

A l'inverse, et à la suite de Putnam, la théorie des stéréotypes refuse de voir dans le sens un état mental. Par ailleurs, elle considère que la signification lexicale ne peut fournir les conditions nécessaires et suffisantes pour identifier le référent d'un nom ou d'un groupe nominal, par exemple. En bref, la théorie des stéréotypes refuse à la fois le cognitivisme et l'hypothèse classique de la signification comme conjonction d'un nombre fini d'éléments discrets (les *traits lexicaux*). Dans le cas d'un nom, par exemple, la signification sera composée d'une suite non finie («ouverte») de propriétés (linguistiques) attachée à ce nom. C'est ce que l'on appelle un **stéréotype**. Parmi les développements récents de cette théorie, citons le remarquable travail de Fradin; 1984, sur les liens entre l'anaphorisation et les stéréotypes nominaux. Fradin se donne comme définition du stéréotype «...une suite ouverte d'énoncés...» (Fradin, op. cit., p.326). Le stéréotype apparaît ainsi non plus comme un ensemble de phrases métalinguistiques, mais de phrases de la langue elle-même. De par sa définition, cette théorie des stéréotypes pose que le sens d'un mot est constitué de relations privilégiées qu'il entretient avec certaines phrases de la langue. A l'aide de ce concept, Fradin traite par exemple la différence d'acceptabilité entre:

Elle a ouvert l'écrin, mais elle n'a pas trouvé le collier.

\*Elle a ouvert l'écrin, mais elle n'en a pas trouvé le collier.

De ce point de vue, une telle théorie relève de (N<sub>4</sub>): les stéréotypes contraignent les continuations du discours. Il s'agit par ailleurs d'une méthode non-réductionniste, donc de (R<sub>2</sub>). Enfin, puisque la notion de sens littéral est évacuée dès le niveau lexical, cette théorie opte pour (U<sub>2</sub>)+(U<sub>4</sub>).

La **théorie des topoï**, que nous défendons avec O. Ducrot, est également une théorie des stéréotypes. Elle postule en particulier que le sens d'un mot est un faisceau ouvert de relations graduelles (un faisceau de **topoï**) qui le relie à d'autres mots. Si l'on s'interroge sur les propriétés des phrases qui composent un stéréotype, on s'aperçoit alors qu'il s'agit de phrases que l'on peut qualifier de **génériques**. Le problème de la stéréotypicité rejoint alors celui de la généralité, comme cela a d'ailleurs été montré par Kleiber; 1989, et par Anscombe; 1994, dans le cas des topoï.

#### 5. En guise de conclusion.

Bien entendu, nous n'avons fait, au cours de ce bref exposé, qu'effleurer le problème des différentes attitudes possibles en sémantique. En particulier, nous n'avons soufflé mot des nombreux travaux sur le temps et l'aspect. Pour la plupart - mais il y a des exceptions, ils réduisent le temps linguistique au temps de la physique et de la mathématique, et optent donc pour (R<sub>3</sub>), au moins sur ce point précis. Nous

n'avons pas évoqué non plus les théories de la référence, liées en particulier au problème des articles et de la définitude. Beaucoup de ces théories posent ( $U_3$ ) à la base, et sous une forme forte: la constante sémantique attachée à un mot est la description de son référent.

Mais puisqu'il faut conclure, nous voudrions pour ce faire évoquer deux phénomènes historiques.

Le premier sera le cas de G. Guillaume, et de la place qu'il occupe dans le tableau que nous avons brossé à grands traits. Quelle est, outrageusement simplifiée, la théorie de Guillaume? Pour lui, le langage a deux fonctions indépendantes, la représentation et la communication, qui correspondent à deux réalités, la langue et le discours. Mais la représentation (le sens des mots) n'est pas statique (entendez par là qu'il ne s'agit pas d'un sens littéral). Il s'agit bien au contraire d'un mouvement de la pensée, du développement d'une notion, ce que Guillaume appelle le 'développement opératif'. Et ce pourquoi il réserve à l'étude de la langue le terme de **psychomécanique**. C'est cette conception que Guillaume développera et appliquera à de nombreux problèmes. Or il semble bien que Guillaume se trouve à la charnière de plusieurs problèmes contemporains. Remarquons tout d'abord qu'il est un des tout premiers linguistes à chercher à construire un système sémantique. Dans la mesure où sa psychomécanique est un système de détermination des effets de sens à travers une valeur de base, Guillaume se réclame explicitement de la méthode de simulation: une machine (une «mécanique») destinée au calcul des valeurs sémantiques. Par ailleurs, étant donné que pour lui le sens d'un mot est un mouvement de pensée - on dirait aujourd'hui une construction mentale issue d'opérations cognitives - Guillaume recoupe certaines préoccupations cognitivistes contemporaines. Enfin il préfigure, dans certaines analyses, certains des postulats de la théorie des stéréotypes: «...On est ainsi amené à voir dans *l'amour de la langue* la proposition 'Quelqu'un aime la gloire', et dans *le désir de gloire* la proposition 'Quelqu'un désire de la gloire'... (Guillaume; 1975, p. 130).

Le second phénomène sera ce que nous appellerons le balancier de l'histoire, du moins pour ce qui est des théories linguistiques. En effet, un des titres de gloire des cognitivistes est que leur entreprise vise à «...étudier l'ensemble des phénomènes linguistiques comme une émanation de la cognition humaine et une matérialisation des principes selon lesquels elle fonctionne...» (D. Geeraerts; 1991, p.17). Le cognitivisme est de plus vu comme une alternative plus que satisfaisante aux hypothèses structuralistes d'autonomie (en particulier de la sémantique) auxquelles il s'oppose. Or de façon assez comique, et comme le note D. Geeraerts (op. cit.), on trouvait déjà cette position dans la tradition historico-philologique de fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup>. Ainsi pour Bréal; 1897, «...le langage est une traduction de la réalité, une transposition où les objets figurent déjà généralisés et classifiés par le langage de la



pensée...» (p.275, cité par Geeraerts).

Le structuralisme saussurien ne prévoyait certainement pas qu'en répudiant de telles hypothèses parce que psychologisantes, il préparait, d'une certaine façon, le lit du cognitivisme. *Ita diis placuit...*

C.N.R.S., E.H.E.S.S.

## NOTES

- <sup>1</sup> Pour ce qui est des unités inférieures, on trouve le terme de *sémantique lexicale*, bien que celui de *lexicologie* lui soit habituellement préféré.
- <sup>2</sup> Par exemple, la plupart des grammaires ne consacrent généralement que quelques lignes aux interjections et exclamatives. On comprend pourquoi: il s'agit de phénomènes où l'aspect sémantique et pragmatique l'emporte de loin sur l'aspect syntaxique.
- <sup>3</sup> Cf. *Logique, structure, énonciation*, p.13 sq.
- <sup>4</sup> *Grammaire générale et raisonnée*, p.7.
- <sup>5</sup> Sur cette notion, cf. Ch.Serrus; 1933).
- <sup>6</sup> On trouvera une analyse détaillée de ce problème dans Anscombe; 1990.
- <sup>7</sup> Remarquons cependant que dans les premiers stades de la théorie de l'argumentation dans la langue, lorsque nous postulons la présence dans les énoncés d'un acte d'argumenter, nous optons alors pour N<sub>3</sub>.
- <sup>8</sup> Nous sommes la plupart du temps coupables dès le niveau de l'expression. Nous 'décrivons' une langue, nous expliquons 'comment' fonctionne telle ou telle catégorie, nos règles nous permettent de comprendre 'pourquoi' il y a tel phénomène,...etc.
- <sup>9</sup> Position très inconfortable pour un enseignant du français. Les contre-exemples abondent en effet: ainsi *aimable, convenable, épouvantable*, etc. Sans compter l'existence de quelques doublets gênants comme *construisable/ constructible, buvable/potable*, etc.
- <sup>10</sup> Nous ne prétendons pas que toutes les théories sémantiques se proposent d'étudier les phrases ou les mots. Ce que nous disons simplement, c'est que les théories sémantiques - même celles dont l'objet d'étude est le discours - utilisent ce type d'unités.
- <sup>11</sup> Fontanier admet cependant que certains cas de métaphore peuvent donner naissance à de nouveaux sens littéraux.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.C., (1990), «Thème, espaces discursifs, et représentation événementielle», in *Fonctionnalisme et pragmatique*, J.C.Anscombe & G.Zaccaria éd.s., Ed. Unicopli, Milan, pp.43-150.
- ANSCOMBRE, J.C., (1994), «Proverbes et formes proverbiales: les marques d'une certaine évidentialité», *Langue française*, à paraître.
- ANSCOMBRE, J.C., (1994), «La théorie des topoi: sémantique ou rhétorique?», *Hermès*, à paraître.
- ANSCOMBRE, J.C. & DUCROT, O., (1983), *L'argumentation dans la langue*, Ed. Mardaga, Liège-Paris,
- ARNAUD ET LANCELOT, (1969), *Grammaire générale et raisonnée*, Republications Paulet, Paris.
- BALLY, C., (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Ed. Francke, Berne.
- BENVENISTE, E., (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Ed. Gallimard, Paris.
- BOURDIEU, P., (1982), *Ce que parler veut dire*, Ed. Fayard, Paris.
- BREAL, M., (1897), *Essai de sémantique*, Hachette, Paris.
- BRUNOT, F., (1922), *La pensée et la langue*, Ed. Masson, Paris.
- BÜHLER, K., (1966), *Teoria del lenguaje*, Coll. «Selecta», Ed. Revista de Occidente, Madrid.
- CARNAP, R., (1942), *Introduction to Semantics*, Cambridge Mass.
- CORBIN, D., (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Presses universitaires de Lille.
- CULIOLI, A., (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Ed. Ophrys, Paris.
- DUBOIS, D., (1991), *Sémantique et cognition*, D. Dubois éd., Ed. du C.N.R.S., Coll. «Sciences du langage», Paris.
- DUCROT, O., (1984), *Le dire et le dit*, Ed. de Minuit.
- DUCROT, O., (1989), *Logique, structure, énonciation*, Ed. de Minuit, Paris.
- FAUCONNIER, G., (1984), *Espaces mentaux*, Ed. de Minuit, Paris.
- FONTANIER P. (1968), *Les figures du discours*, Coll. «Sciences de l'homme», Flammarion, Paris.
- FRADIN, B., (1968), «Anaphorisation et stéréotypes nominaux», *Lingua* (1984), n°64, p. 325-369.
- FREGE, G., (1984), *Estudios sobre semantica*, Ed. Ariel, Barcelona.
- GALMICHE, M., (1989), «A propos de la définitude», *Langages*, 24, n°94, p.7-37.
- GEACH, P.T., (1972), *Logic Matters*, Blackwell, Oxford.
- GEERAERTS, D., (1991), «Grammaire cognitive et sémantique lexicale», *Communications*, 53, p. 17-50.
- GOFFMAN, I., (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Ed. de Minuit, Paris.
- GREVISSE, M., (1980), *Le bon usage*, Ed. Duculot, Paris.
- GROSS, M., (1975), *Méthodes en syntaxe*, Ed. Hermann, Paris.
- GUILLAUME, G., (1975-1919), *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, A.G.Nizet, Paris.
- HARE, R.M., (1972), *The Language of Morals*, Oxford University Press, Oxford.
- HJELMSLEV, L., (1971), *Essais linguistiques*, Ed. de Minuit, Paris.

- KLEIBER, G., (1989), «Généricité et typicalité», *Le français moderne* , 57, n°3/4, p. 127-154.
- KLEIBER, G., (1990), *La sémantique du prototype*, Coll. «Linguistique nouvelle», PUF, Paris.
- LAKOFF, G., (1970), «Linguistics and Natural Logic», *Synthèse* , 22, n° 1-2, p. 151-271.
- LEWIS, D.K., (1968), «Counterpart Theory and Quantified Modal Logic», *Journal of Philosophy*, n°65, p.113-126.
- MANDELBROT, B., (1954), «Structure formelle des textes et communication», *Word* , X, p. 1-27.
- MARTIN, R., (1992,1983), *Pour une logique du sens*, Coll. «Linguistique nouvelle», PUF, Paris.
- MILNER, J.C., (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Ed. du Seuil, Paris.
- PLANTIN, C., (1990), *Essais sur l'argumentation*, Ed. Kimé, Paris.
- PUTNAM, H., (1975), «The Meaning of 'Meaning'», in *Mind, Language and Reality*, Philosophical Papers, 2, Cambridge University Press, pp. 215-271.
- ROSCH, E., (1978), «Principles of Categorization», in *Cognition and Categorization*, E. Rosch & B. Lloyd (eds.), Hillsdale, Laurence Erlbaum Ass., pp. 27-48.
- ROULET & alii , (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Coll. «Sciences pour la communication», Peter Lang, Berne-Francfort-New-York.
- SAUSSURE, F. de, (1965), *Cours de linguistique générale*, Ed. Payot, Paris.
- SEARLE, J.R., (1969), *Speech Acts*, Cambridge University Press.
- SERRUS, C., (1933), *Le parallélisme logico-grammatical*, Ed. Alcan, Paris.
- SPERBER, D. & WILSON, D., (1986), *Relevance: Communication and Cognition*, Blackwell, Oxford.
- VANDELOISE, C., (1986), *L'espace en français*, Ed. du Seuil, Paris.
- VAN HOUT, G., (1971), «Une nouvelle pédagogie pour l'enseignement de la grammaire», *Langue française* , n°12, p. 13-32.
- VENDRYES, J., (1968,1923) *Le langage*, Ed. Albin Michel, Paris.
- WARTBURG, W. von & ZUMTHOR, P., (1958,1947) *Précis de syntaxe du français contemporain*, Ed. Francke, Berne.
- ZIPF, G.K., (1949), *Human Behaviour and the Principle of Least Effort*, Cambridge Mass.

